

VISITE ?CLAIR DE C?CILIA SARKOZY

Publi? le: 15-07-2007

Source: [Portal Europe](#)



C?cilia Sarkozy a effectu? jeudi une visite ?clair en Libye. L''?pouse du pr?sident fran?ais, accompagn?e, selon nos informations, du secr?taire g?n?ral de l''Elys?e, Claude Gu?ant, a rendu visite aux infirmi?res bulgares et au m?decin palestinien dans leur prison de Tripoli, au lendemain de la confirmation de leur condamnation a mort dans le drame du sida de Benghazi. Elle est ?galement all?e au chevet des enfants malades a Benghazi et a rencontr? le colonel Kadhafi.

Selon le porte-parole des familles des enfants atteints du sida, C?cilia Sarkozy a promis un appui m?dical et des facilit?s pour l''obtention de visa pour les familles qui d?sirent soigner leurs enfants en France.

Par l''envoy? sp?cial a Tripoli de RFI, Sylvain Biville.

A Benghazi, C?cilia Sarkozy s''est pr?sent?e en « mire de famille », aupr?s des enfants libyens victimes, il y a presque dix ans, de la vague de contamination par le virus du sida. A la prison El Jedida de Tripoli, elle a demand? aux infirmi?res bulgares et au m?decin palestinien de « tenir bon » en ?voquant une bonne nouvelle a venir. A deux reprises, elle a ?t? rezue par le colonel Kadhafi, a qui elle a transmis un appel a la cl?mence, de son mari, pour les 6 d?tenus.

Pour sa premi?re sortie seule sur la sc?ne internationale, C?cilia Sarkozy s''est attaqu?e a un dossier ultra-sensible. Cette discr?te visite - pas d''image, aucun contact avec la presse - avait surtout un objectif humanitaire. Mais la pr?sence, aux c?t?s de la Premi?re Dame, du secr?taire g?n?ral de l''Elys?e, Claude Gu?ant, a ?galement donn? a ce voyage une incontestable dimension politique. En d?rkchant a Tripoli son ?pouse et son plus proche collaborateur, Nicolas Sarkozy cherche a occuper le terrain, alors qu''un accord est en vue, qui permettrait aux infirmi?res et au m?decin de quitter leur prison libyenne.

« C''est ce qui s''appelle voler au secours de la victoire », raille un proche du dossier. Les dirigeants libyens prennent un malin plaisir a se voir ainsi courtis?s. Un proche des enfants libyens s''inquiete, en revanche, de l''exploitation m?diatique du drame du sida de Benghazi.

Signes encourageants

Le voyage ?clair de C?cilia Sarkozy confirme le vent d''optimisme qui souffle depuis quelques jours autour de la prison de Tripoli. Jamais l''?pouse du chef de l''Etat ne se serait ainsi risqu?e a rendre visite aux infirmi?res bulgares et au m?decin palestinien s''il n''y avait pas de solution en vue. Quelques heures auparavant, un autre signe encourageant ?tait venu de Washington, avec la nomination par George Bush d''un ambassadeur am?ricain a Tripoli, une premi?re depuis trente-cinq ans !

C?t? libyen, la confirmation, mercredi, de la condamnation a mort des 6 par la Cour supr?me, dans

l'affaire du sida de Benghazi, a été contrebalancé par une série de déclarations très conciliantes. Le chef de la diplomatie libyenne, Abdulrahmane Shalgam, est empressé de souhaiter une « solution rapide ». Et surtout, les familles des enfants contaminés, qui continuent à croire dur comme fer à la culpabilité des infirmières et du médecin, ont pour la première fois invoqué une libération. « Nous acceptons pour sauver la vie de nos enfants encore vivants », a déclaré à RFI Ramadan al-Fitouri, dont la petite sœur est morte du sida en 2001. Cet ingénieur de Benghazi, porte-parole de l'association des familles, qui était pourtant un des plus intransigeants sur l'exécution de la peine de mort, se montre également soucieux de préserver les relations de son pays avec l'Europe et les Etats-Unis.

Cette clemence a un prix : le versement de compensations aux familles, dont le montant est toujours en négociations. Elles exigeaient au départ 10 millions d'euros par enfant contaminé. Le chiffre final pourrait être dix fois moindre et alimenté essentiellement par des contributions libyennes. L'Etat libyen a de toute façon l'obligation légale de payer des dommages et intérêts aux familles des 426 enfants qui ont contracté le virus du sida à l'hôpital de Benghazi, à la fin des années 1990 (57 d'entre eux sont morts depuis) : il a été condamné, en décembre dernier, en tant qu'employeur des infirmières bulgares et du médecin palestinien, à verser de 250 000 à 600 000 euros à chaque victime.

Un accord sur les compensations financières doit intervenir avant lundi, date à laquelle se réunit le Haut Conseil judiciaire pour réexaminer la sentence. Cet organe politique, présidé par le ministre libyen de la Justice a le pouvoir de gracier les condamnés ou de commuer la peine capitale en une peine de prison, que les infirmières bulgares pourraient finir de purger dans leur pays, ainsi que le médecin palestinien, puisqu'il a obtenu, le mois dernier, la nationalité bulgare.

(Photo : S. Biville / RFI)